

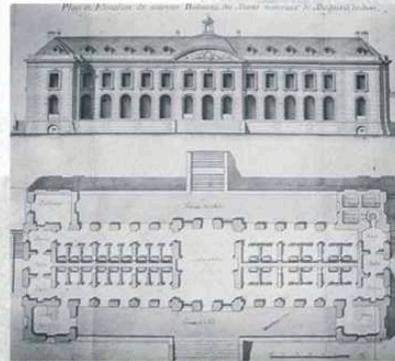
Histoire des Thermes de Bagnères-de-Luchon

*Balneum Lixonense post Neapolitense primum**

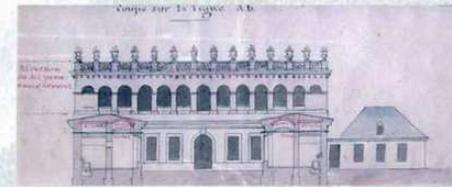
La succession du baron d'Étigny

Dès les années 1760, le succès des bains entraîna une forte augmentation de la fréquentation. À la même époque, le voyage aux Pyrénées, initié par les Anglais, avait la faveur de la haute société. L'engouement pour les bains de Luchon était entretenu par la fréquentation de personnalités célèbres. Accompagnant le développement des sciences, des études thérapeutiques étaient menées sur les eaux thermales. Ce sont le chirurgien Richard de Hautesièrk et le chimiste Bayen qui, tout en réalisant leurs travaux scientifiques, en 1766, mirent à jour pas moins de vingt-quatre monuments antiques et découvrirent une source thermale sur la propriété de la famille Rey. Lafont Lassalle racheta cette dernière, appelée « source Richard », du nom de l'inventeur. Le rapport d'analyse de ces sources par ces deux savants engagea le roi à financer l'amélioration des bains existant. Le souhait, posthume, de D'Étigny était l'implantation d'un grand établissement à l'extrémité de l'allée.

C'est son successeur, l'intendant Fournier de Lachapelle, qui poursuit les travaux d'aménagement. En 1782 il fit réaliser les plans d'un projet de grand établissement des Bains Lachapelle. Les travaux débutèrent en 1785, mais ils s'arrêtèrent, faute de financement, au tiers de l'élévation, avant que la Révolution française ne gèle le projet. Seuls subsistaient alors l'ossature des Bains Lachapelle, les anciens Bains de la Communauté en décrépitude et, parmi les bains privés, ceux de Lafont-Lassalle avec six baignoires en mauvais état.



Plans du projet de Bains de Lachapelle. (Collection B. de Gorsse)



Plans des Bains de la Reine. (Musée du Pays de Luchon)



En 1830, la ville de Bagnères-de-Luchon possédait alors l'ensemble des bains : Bains de la Reine, Ferras et Richard.



Lithographie des Bains de la Reine par Tirpenne 1831. (Collection B. de Gorsse)

L'établissement ne comprenait pas moins de 51 cabinets, 64 baignoires et 3 douches. Il assurait un rendement de 450 à 500 bains par jour.

En 1831, c'est au tour de la famille Soulérat, avec les Bains Soulérat ou Bains Emollients, de posséder ses propres bains. L'engouement pour les bains progresse, les savants chimistes, hydrologues et médecins se perfectionnent et les techniques évoluent.

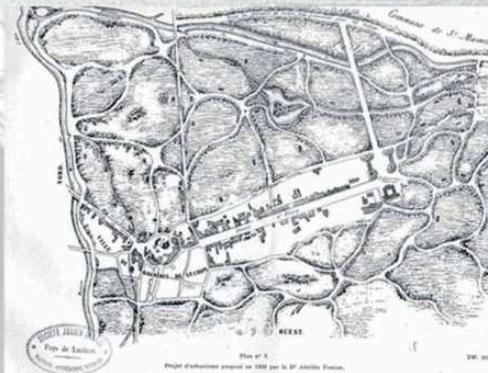
Les Thermes au XIX^{ème} siècle



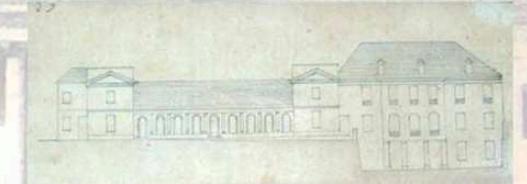
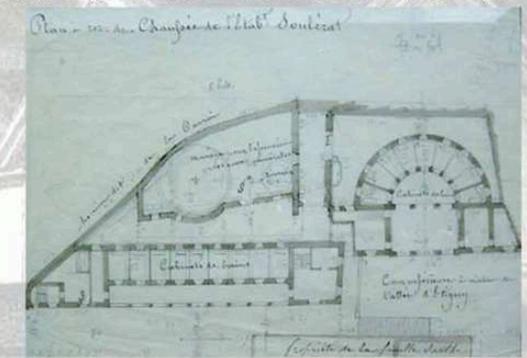
Lithographie des Bains de la Reine. (Collection B. de Gorsse)

Les Bains Lafont-Lassalle étaient rachetés par la communauté, détruits et remplacés par les Bains Richard. En 1804 avait démarré la construction des Bains Ferras, du nom de leur propriétaire. Ils furent, à leur tour, acquis par la communauté en 1827.

Sur les ruines des Bains Lachapelle, la communauté de Bagnères-de-Luchon fit construire, de 1805 à 1815, un nouvel établissement thermal : les Bains de La Reine (du nom de la source principale qui les alimentait). L'impulsion donnée par le préfet Richard fut déterminante.



Plan de Bagnères-de-Luchon en 1838 par Dr. Amédée Fontan. (Musée du Pays de Luchon)



Plans des Bains Soulérat. (Musée du Pays de Luchon)

Dans la nuit du 9 au 10 juillet 1841 le feu détruisit la toiture et une partie des Bains de la Reine. En 1857, après quelques turpitudes, les Bains Soulérat rentrèrent dans l'escarcelle de la ville. Ils permirent d'assurer la continuité des soins dans l'attente de l'ouverture des thermes Chambert. Ils seront ensuite réservés aux indigents jusqu'en 1861.

*Les bains de Luchon sont les premiers après ceux de Naples.

Luchon l'esprit de l'eau

Bertrand de Gorsse
Christophe Thomas
Académie Julien Sacaze

